

F.F.L./C.F.S.

Détachement de DAOUENLE

L'Adjudant TISSERAND Armand N° Mle. 5494
des F.F.L./C.F.S. Détachement de DAOUENLE à
MONSIEUR LE COMMANDANT LES F.F.L./C.F.S.

B U R A M O

C O M P T E R E N D U



J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que :

Etant chargé de la pêcheerie de Garnison en station à Tadjoura
et voulant rejoindre les Forces Françaises Libres .

Je me rendis à Djibouti le 5 Août et pu obtenir du Général
TRUFFERT le changement de la pêcheerie pour RAS ALI , comptant
de cet endroit pouvoir entrer en communication avec un Bateau
assurant le blocus de Djibouti .

Le 7 Août j'installais la pêcheerie à Ras Ali

Le 9 Août un avion Anglais la survolait , je fit une croix de Lorrain
pour signaler notre présence .

Le 15 Août j'étais à Tadjoura invité par le Capitaine LANLO Comdt.
le Cercle à l'apéritif et par les S/Officiers à Déjeuné pendant
que nous prenions l'apéritif un télégramme d'Obock signalait
qu'un Aviso et un Cargo se dirigeaient vers Tadjoura

Pendant le déjeuné le Capitaine me fit tenir un billet par lequel
il me disait je ne crois pas aux Bohémiens qui enlèvent les méchants
enfants pas plus qu'aux Anglais qui enlèvent les pêcheurs ; mais
je met à votre disposition le camion du Cercle , partir avec Prison-
Roche et ne laisser pas partir le chauffeur Clarisse interné pour
idée Gauliste, à 15 heures nous étions à la pêcheerie et fîmes des
signaux aux bateaux qui ne furent pas aperçus ; mes camarades ayant
rejoint Tadjoura , je désirais de passer la nuit à la mer dans l'espe-
oir de rencontrer le bateau , mais n'y réussis pas ;

Le 16 Août à 8 heures du matin les bateaux étaient en vue de Ras Ali
ou nos signaux furent aperçus, les bateaux ayant stoppés , je pris
une pirogue et malgré le mauvais temps pris la mer à environ un

un mille de la côte ma piroge fût retourner par une grosse lame de fond ayant été vu de l'Avisse ce dernier mis une vedette à la mer qui me porta secours ; le sergent Wokenburger qui était rester à la côte voyant venir la vedette se jetta à la mer fut recueilli puis retourna à bord avec nous . Ayant fait comprendre au Commandant du bateau que j'étais le chef du détachement de la côte ; que s'il me remettait de suite à terre et venait me chercher le soir à 20 heures , j'aurais avec moi les détenus politique que j'aurais fait évadés , il me fis comprendre que ce n'était pas possible qu'il fallait qu'il demande des ordres à l'Amirauté à Aden .

Vers 16.30 alors que nous étions au large d'Obeck Aden répondait et laissait le Commandant libre d'agir . Je demandai à ce dernier de me mettre à terre vers 19 heures entre Ras Ali et Chek Mohamed pour ne pas être vu de Tadjoura

A 18,30 étant à 4 mille au large de Tadjoura il fit mettre la vedette à la mer et conduire à terre, à Chek Mohamed 3KM. de Tadjoura .

La vedette ayant été signaler l'alerte fut donnée à Tadjoura et à peine à un KM. j'étais arrêté par les sentinelles payant d'audace je me fit reconnaître et parti pour Tadjoura suivit par trois Miliciens; je me rendis directement à la pepete des s/Officiers bâtiment se trouvant à 3 mètres de la mer avec l'idée que s'ils voulaient m'arreter je pouvais fuir par la mer .

à cette dernière je trouvais Frison-Roche et le gendarme Guilbeau qui allaient se mettre à table et furent surpris de me voir ; je leur dis que j'avais été ramassé le matin et ne voulant pas rallié ils m'avaient remis à la terre .

Frison-Roche m'appris qu'il était seul au Cercle le Capitaine et l'Agent spécial étaient absents, et qu'il avait envoyé un télégramme au Gouverneur signalant notre départ de la pêcherie . Faisant mettre mon couvert , je donnai ordre au boy de mettre un brande pour la nuit à côté de celui du gendarme Puis après le repas avec Frison-Roche nous nous rendîment au bureau du Commandant le Cercle pour envoyer en code un télégramme au Gouverneur; le gendarme Guilbeau nous ayant suivit Frison-Roche l'envoya porté la presse au internés qui étaient gardés par la section de Miliciens, et profitant du départ du gendarme, nous primes la fuite à Chek Mohamed ou attendait au large la vedette; A mon signal cette dernière vins nous prendre aussitot embarqués et voulant prendre le large la vedette dans sa ceube se mis au sec ; la marée étant dans sa descente ils nous fut impossibles de la remettre à flot .

et après quelques temps le Lieutenant prévenait son bord qu'il ne pouvait repartir que vers 4 heures du matin à marée haute,

Lui et ses Matelots s'installèrent tranquillement dans la vedette pour la nuit. Comme personne ne prenait la garde, je redescendis sur la plage.

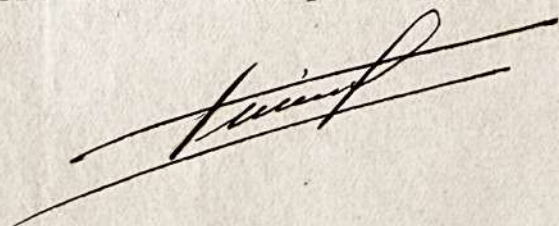
Vers 22,30 Le sergent -chef de la milice et trois miliciens arrivaient à ma hauteur, les ayant interpellé pour donner l'alerte à la vedette, le sergent chef m'ordonna de rejoindre Tadjoura, lui ayant répondu que je ne recevais pas d'ordre de lui, donna en dankali l'ordre de tirer sur moi, je fis deux bonds pour gagner la mer et rejoindre la vedette, non sans avoir essuyer le feu du F.M.

arrivé à la vedette je rendis compte au Lieutenant de ce qui se passait sur la plage. Le Lieutenant donna l'ordre de préparer la mitrailleuse de la vedette pour risposter en cas d'attaque, et c'est à ce moment qu'ils se rendirent compte que cette dernière ne fonctionnait pas.

Le sergent -chef Dankali interpella la vedette; sur la réponse de l'Officier de celle ci, lui disant qu'il attendait le Commandant du Cercle, et que s'ils tiraient de nouveau sur lui, il tirerait sur eux à la mitrailleuse et avec les canons du bateau sur Tadjoura, de ce moment et jusqu'à 4 heures du matin tout fut calme. Nous avons rejoint le Bord vers 4.30.

Le 17 Août vers 10 heures nous étions devant Tadjoura et le 18 Août à 10 heures du matin à Aden pour être interrogé par l'Amirauté.

Le 19 Août vers 17 heures nous arrivions à Zeila parmi les F.F.L.



COMMANDEMENT DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

Forces Françaises Libres
dans l'Est Africain

Dire-Dacua, le 6 février 1942

S. R.

N° 4 / SECRET

*Voir avec
Appert*

Le Commandant GRIVEAU

à Monsieur le Lieutenant-Colonel
Commandant les F.F.L./E.A.
(Bureau Militaire)

Objet

Fonds politiques

DÉCLASSIFIÉ PAR DÉCISION

N° 501350 du 26/02/2021

J'ai l'honneur de vous prier
de bien vouloir m'autoriser à faire les
avances suivantes :

200 roupies au Lieutenant TAGGER

150 roupies à l'Adjudant TISSERAND

à titre de fonds politiques.

Je me permets d'insister à
nouveau pour que ces officiers ne touchent
des fonds politiques que sous mon couvert
et n'en soient responsables qu'à mon égard,
étant même seul responsable auprès de vous.
moi

A toutes fins utiles, je vous
prie de bien vouloir m'accorder une nouvelle
délégation de 500 roupies pour le mois de
février, ce qui portera à 1.000 roupies le
montant de vos délégations pour le mois
en cours.



quij

Destinataires

C.C./FFF/EA (Bureau Mre)
Archives

I-
I

*Reçu le 9/2/42
expédié sous no 6/5
Cher au Bureau C1*

C1